

Questions orales

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, nous avons examiné cette question. Deux autres compagnies, en plus de Hays et de Canadian Kentworth, sont exploitées sur la côte du Pacifique. Il y a en effet la division des camions du Pacifique de la société International Harvester Ltd. ainsi que la compagnie White Motors, à Kelowna (C.-B.). La compagnie Hays doit fermer ses portes parce que le marché des camions de transport de billots a connu un déclin par suite de la diminution de la demande dans le domaine du bois et des produits forestiers.

* * *

LA LOI SUR L'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

LA FERMETURE DE FILIALES PAR DES MAISONS MÈRES POUR ÉLIMINER LA CONCURRENCE

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre peut-il informer la Chambre si, conformément à la deuxième phase d'application de la loi sur l'examen des investissements étrangers, on a prévu d'empêcher les sociétés étrangères qui possèdent en tout ou en partie des succursales rivales au Canada, de fermer l'une de leurs filiales afin de réduire la concurrence dans la région où elles mènent leurs activités?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il s'agit là d'une question qui dépasse la portée de la loi sur l'examen des investissements étrangers.

* * *

LES TRANSPORTS

LE BLOCAGE DE LA DÉSAFFECTATION DE LIGNES DE CHEMIN DE FER DANS L'OUEST

M. Hugh A. Anderson (Connox-Alberni): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. La politique visant à bloquer la désaffectation de lignes de chemin de fer s'applique-t-elle seulement aux provinces des Prairies ou à l'ensemble du Canada, y compris la Colombie-Britannique? Si elle s'applique aussi à la Colombie-Britannique, comment le CP peut-il mettre hors service la seule ligne de l'île de Vancouver?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois qu'elle s'applique à toutes les provinces de l'Ouest.

* * *

LE BILINGUISME

LES COURS DE PERFECTIONNEMENT ET L'ENVOI À PARIS DE FAMILLES DE HAUTS FONCTIONNAIRES—LA QUESTION DES DÉPENSES

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Puisque le gouvernement propose de réduire les dépenses, comment peut-il justifier le paiement de \$925 par semaine pour des cours de perfectionnement dans la langue seconde, dispensés dans les Laurentides pendant

les mois d'été, à l'intention de 125 hauts fonctionnaires choisis?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (président du Conseil du Trésor): Monsieur le président, il n'a pas été question de couper les dépenses concernant le bilinguisme, sauf de 4 millions de dollars dans des programmes spéciaux. Ceci fait partie des sessions d'étude qui permettent aux hauts fonctionnaires du gouvernement de parler les deux langues officielles et ainsi faire affaire avec tous les citoyens du Canada dans l'exercice de leurs fonctions.

[Traduction]

M. Paproski: Monsieur l'Orateur, je suis gré au ministre de m'avoir donné cette réponse et je sais qu'il va me dire pourquoi la directive a été émise. Pourrait-il nous dire pourquoi des familles sont envoyées à Paris pour y poursuivre des études supérieures en français, ce qui coûte très cher, et pourquoi ces dépenses sont nécessaires en ce moment?

[Français]

M. Chrétien: Monsieur le président, je ne suis pas au courant des détails relatifs à cette deuxième question. Cependant, je vais m'informer et il me fera plaisir de donner ces détails à l'honorable député.

* * *

[Traduction]

LA GENDARMERIE ROYALE

LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS À L'AÉROPORT DE MONTRÉAL—LE RAPPORT D'ENQUÊTE

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Je lui en ai donné avis le 3 juin. Il a pris connaissance pour la première fois, dit-il, de la question que je soulève en parlant à des journalistes à propos d'allégations concernant le trafic de la drogue à l'aéroport de Montréal, la participation du crime organisé et aussi le rôle de divers ministères du gouvernement fédéral. Peut-il nous dire ce que lui a fait savoir le commissaire de la Gendarmerie royale?

● (1440)

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, les journaux ont raison de dire qu'une enquête est en cours à l'aéroport de Montréal. J'ajouterais que des enquêtes se poursuivent également à d'autres aéroports relativement au trafic de la drogue. Par contre, ils ont tort de dire qu'un grand nombre de fonctionnaires fédéraux sont en cause. A vrai dire, bien peu le seraient. Sauf erreur, trois ou quatre seulement. Cela ne veut pas dire que d'autres employés ne le sont pas dans d'autres régions. Je ne saurais rien ajouter pour le moment au sujet de cette enquête, sinon qu'elle se poursuit.

LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS À L'AÉROPORT DE MONTRÉAL—LA POSSIBILITÉ DE CONNIVENCE AU SEIN DU MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Je regrette que le ministre du Revenu national ne soit pas à la Chambre comme ces derniers jours, où j'ai vainement tenté d'obtenir la parole.

Des voix: Oh, oh!